

## 2.2. L'intentionnalité d'un jugement

2.2. L'intentionnalité d'un jugement .....	216
2.2.1 Intentionnalité .....	216
2.2.2 Chaque jugement repose sur une comparaison.....	217
2.2.3 La vérité du jugement .....	219
2.2.4 Une évidence partielle.....	221
2.2.5. Cette particule est résumée. ....	223

### 2.2.1 Intentionnalité

F. Brentano (1838/1917 ; *Psychologie vom empirischen Standpunkt* (1874)) dans son étude des phénomènes psychiques a découvert qu'ils sont invariablement "conscience de quelque chose" et a ainsi ravivé le terme scolastique "intentio" (comprendre : orientation de la conscience vers quelque chose). (H. Arvon, *La philosophie allemande*, Paris, 1970, 139). Ch. Lahr, *Cours*, 494, définit "la portée objective" d'un concept par le terme médiéval "intentio". Note : notre mot "intention" (intention) ne doit pas être confondu avec cette "intentio" qui, depuis Brentano, est appelée "intentionnalité". est appelée "intentionnalité". E. Husserl, dans ses *Méditations cartésiennes*, dit : "Le mot intentionnalité ne signifie rien d'autre que cette propriété profonde et générale de la conscience, à savoir la conscience d'être quelque chose". En 1913 (*Idées*), il appelle la conscience de la matière "noësis" et de la chose "noëma" comme les pôles subjectif et objectif.

***Intentio prima / intentio secunda.*** Nous définissons les deux degrés de conscience (noësis) d'une chose (noëma).

- Première intentionnalité. Si quelque chose attire l'attention dans la conscience, se montre immédiatement, c'est l'objet de la première intentionnalité ("intentio prima"). Tout ce qui n'est pas rien peut être "noëma", objet de conscience (un triangle, un garçon qui marche là, une utopie, etc.)

- Intentionnalité seconde. Une chose, si elle se manifeste dans la conscience d'une personne alors que cette dernière est consciente de cette présence, est l'objet d'une intentionnalité seconde ("intentio secunda"). Tout ce que les médiévistes appellent "entia rationis" (entités relevant simplement de notre vie mentale) appartient à ce domaine. Ainsi, les concepts, les jugements, les raisonnements, les catégories, les énoncés contradictoires, l'absence d'expressions d'intuitions ("ne pas voir") et d'autres choses encore.

**Compréhension.** Une chose, si elle est présente dans la conscience d'une personne dans la mesure où elle saisit cette chose avec précision, est une "compréhension" de cette chose. En d'autres termes, il existe un degré de conscience qui saisit précisément quelque chose dans son être et l'exprime au moins par le mot intérieur.

**Jugement.** Une chose, si elle est dans la conscience pour autant qu'elle soit capable de juger cette chose, est l'objet d'un jugement. C'est un pas de plus que la conceptualisation qui saisit et formule ce qui est présent mais ne le juge pas. Le jugement prend position sur l'existence et l'être de ce qu'il a compris.

**Conclusion.** Intentionnellement, un jugement est toujours : quelque chose (A) est dit à propos de quelque chose (C) par quelqu'un (sujet, personne) (B). En d'autres termes, en langage logique, "si A (sujet) et B (personne qui juge) sont connus, (C) alors le dire est intelligible". Un jugement n'est intelligible que si on le considère comme l'expression d'une personne dotée d'un esprit qui, bien qu'irréfléchi, sait ce qu'est le jugement, et plus encore si on le considère comme étant au moins partiellement déterminé par l'apport propre de la personne qui juge (préjugés, axiomes). Cet apport est représenté dans la phrase. Ce qui est dit est le jugement. La personne qui le dit est également le jugement. En ce sens, Aristote avait raison Aristote avait raison lorsqu'il a intitulé sa théorie du jugement "Peri hermeneias" (De interpretatione, Sur l'interprétation). On peut introduire des "jugements" dans un ordinateur, mais ce sont des produits de l'esprit de la personne qui programme, et non un simple processus mécanique. Une machine ne juge pas, sauf dans un sens hautement métaphorique, comme une figure de style.

### **2.2.2 Chaque jugement repose sur une comparaison**

Exemple bibliographique : Ch. Lahr, *Cours*, 226s. (*Le jugement et la comparaison*).- Nous supposons qu'un jugement est "prononcer à partir d'un original (sujet) un modèle (dicton)". Il s'agit de penser le sujet en incluant le dire et de se prononcer immédiatement sur le sujet en fonction de ce dire. Or, penser quelque chose en incluant quelque chose d'autre, c'est comparer les deux. Nous suivons maintenant ce que dit Lahr dit.

**1.** Tous les logiciens considèrent qu'une partie de nos jugements a une base comparative, notamment dans la mesure où la personne qui juge compare consciemment et de manière réfléchie le sujet et le dicton.

**2.1.** Certains logiciens nient que les jugements qui relient inconsciemment le sujet et le dicton reposent sur la comparaison. Th. Reid (1710/1796),- V. Cousin (1792/1867) et d'autres affirment que des phrases telles que "J'existe", "Je souffre", "Il fait froid", "La neige est

blanche”, etc. ne reposent pas immédiatement sur la comparaison, car ce n'est qu'après que l'auteur du jugement est en mesure de comparer réellement les deux composantes de ces jugements.

**2.2.** Aristote et avec lui toute une série de logiciens de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'époque moderne affirment que même les jugements irréfléchis et inconscients sont en fait fondés sur une sorte d'équation. Ainsi, J. Locke dit (1632/1704 ; fondateur du siècle des Lumières anglais) :

Un jugement est la perception d'une relation d'adéquation (Note : jugement affirmatif) ou de non-adéquation (Note : jugement négatif) entre deux “idées” (Note : contenu de la conscience) qui ont déjà été observées et comparées”.

“Il fait froid”. Il s'agit soit du temps qu'il fait autour de nous, soit de notre réaction corporelle au temps qu'il fait, soit de la rencontre des deux. Ce sujet tropologiquement abrégé (il dit soit une partie (le temps/la réaction), soit le tout (la rencontre des deux), dans chaque cas en tant qu'original, demande une information et suscite donc un modèle (cette information). Notre esprit, grâce à sa mémoire linguistique, récupère alors le terme demandé, l'expression. Si notre impression de frisson est une impression de “froid”, alors notre mémoire linguistique fait surgir spontanément le mot correspondant. Remarque : La même analyse s'applique d'autant mieux à une phrase que nous lançons spontanément : “La neige est blanche” (entendue comme exclamation), car dans ces énoncés, le sujet n'est pas remplacé par une abréviation.

**Note :** Toute la question est de savoir si notre pensée - y compris dans la forme comparative - est seulement consciente (réfléchie) ou s'il y a aussi une pensée inconsciente (non réfléchie). (cf. 5.5. transcendance et métaphysique de la lumière). Un W. Dilthey (1833/1911) ou un W. Wundt (1833/1920) soutiennent que “das unmittelbare Erleben” (“l'expérience directe”) est la prémisse de notre pensée. Cette expérience directe, selon eux, serait déjà une véritable expérience de pensée. Un E. May (1905/1956) affirme que, par exemple, l'axiome d'identité - “Ce qui est, est” ou “Ce qui est ainsi, est ainsi” - n'est ni délibérément présupposé ni en aucune manière pensé de manière constructive (note : créé à partir de son propre contenu mental), mais est “urtümlich geschaut” (note : directement perçu)”. Pour de tels penseurs, il n'est pas difficile de se référer à tout jugement - même les jugements abrégés - comme étant “directement appréhendé de manière comparative”.

Nous constatons que notre disposition logique naturelle est essentiellement comparative. Qu'est-ce que la logique naturelle sans “penser les données les unes incluant les autres” et “les exprimer immédiatement les unes par rapport aux autres” ? C'est ce que fait l'esprit

commun sans avoir jamais étudié explicitement la logique. Et cela, bien sûr, c'est peu ou pas de réflexion !

### 2.2.3 La vérité du jugement

Extrait bibliographique : Ch. Lahr, *Cours*, 677/682 (Divers états de l'esprit en présence du vrai). Il s'agit ici de la vérité du jugement (appelée aussi vérité "logique"), c'est-à-dire du fait que ce qui est affirmé dans un jugement correspond à la réalité visée par celui-ci. Cette vérité est régie par l'axiome d'identité qui énonce que "tout ce qui est (ainsi), (ainsi) est". Un donné, s'il est rencontré directement, revendique notre honnêteté en la matière qui nous oblige à affirmer ce qui se montre (vérité phénoménologique).

Le *piège du zéro*. Ce qui est vrai peut être inconnu, de sorte que, de notre côté, l'ignorance règne.

*L'escalier de la vérité*. Lahr distingue tout d'abord la "probabilité" ("Il semble être tel qu'il se montre maintenant"). Lahr: "Cela entoure l'opinion", un jugement incertain.

*Preuve*. Ce qui est vrai peut être donné, c'est-à-dire présenté, comme "évident" ou "manifeste". Cela conduit à la "certitude". On dit : "C'est évident. Je suis certain précisément parce que c'est évident" (o.c., 680). Une définition ancienne dit : "Fulgor quidam veritatis mentis assensum rapiens" (littéralement : "Une certaine évidence propre à la vérité qui oblige l'esprit à rayonner"). C'est le fondement de toute phénoménologie : le fait qui se montre directement provoque la certitude de l'évidence chez celui qui y est confronté.

*Note : La certitude*. Selon une définition ancienne, la certitude est "quies mentis in vero" (traduit : "la paix de l'esprit à l'égard de la vérité"). Celui qui affirme une évidence objective le fait sans risque de se tromper. Plus encore : cette certitude ne connaît pas de degrés : ce qui est évident est là avec toute la force de sa présence. En ce sens, cette certitude est toujours une certitude absolue. Si ce n'est pas le cas, elle tombe dans l'"opinion" ("Il se peut que ce soit vrai").

*Note : Objectivité*. L'objet est "tout ce qui se présente à notre esprit". Objectivement, c'est-à-dire en soi, seules les données "vraies" existent, car ce qui est vrai est identique à ce qui est ! Le terme "vrai" est donc utilisé dans un sens ancien, à savoir "être en tant qu'il se manifeste (ou en tant qu'il est démontrable)". Conséquence - selon Lahr - Selon Lahr, soit une chose est vraie, soit elle est fautive (c'est l'axiome de la contradiction) et au-delà du vrai ou du

faux, il n'y a pas de troisième (c'est l'axiome du tiers exclu). La vérité et l'être obéissent aux mêmes axiomes.

**Malentendu.** Ce qui est vrai est soumis à nos réactions - éventuellement passionnées. La vérité peut être déformée (incompréhension partielle) ou même niée (incompréhension totale). Cela peut se produire consciemment ou même plus ou moins inconsciemment. Un degré exaspérant de ce phénomène est appelé “négationnisme”, c'est-à-dire le fait d'essayer de se débarrasser d'une vérité en principe bien connue par des moyens dialectiques (en utilisant la contradiction) ou rhétoriques (persuasion). Un dicton est attribué à F.M. Voltaire est attribué : “Mentez ! Mentez ! Il en restera toujours quelque chose !” (Il en restera toujours quelque chose !) En d'autres termes : répandre des mensonges contre vents et marées signifie qu'il en restera toujours quelque chose pour la vérité.

Paradoxe de G.E. Moore (1873/1958) et de L. Wittgenstein (1889/1951). Une attitude propositionnelle est une attitude à l'égard d'une donnée exprimée dans une proposition (jugement) : “X croit que A”. Le terme “croit” peut également désigner les “souhaits”, les “désirs” et le reste des attitudes. “Anneke croit que la terre tremble, alors qu'en fait la terre ne tremble pas” semble encore plausible en tant qu'énoncé. “Je crois que la terre tremble, alors qu'elle ne tremble pas” semble contradictoire. Les deux phrases, dans la mesure où elles sont prononcées par la même personne, rendent l'affirmation d'Anneke “plausible”, tandis que l'énoncé sous la forme I est contradictoire dans la mesure où je suis censé dire la vérité et donc ne pas commettre de contradiction.

B. Sylvand, *Les paradoxes pragmatiques*, in : *Sciences et Avenir (Les grands paradoxes de la science)* 135 , Paris, 2003 (juin / juillet) 31, parle du paradoxe de G.E. Moore comme suit : “Il y a un koko dans la cuisine mais je n'y crois pas”. Selon Sylvand, cela implique 1. que j'affirme quelque chose et 2. que j'affirme que je n'y crois pas. Comme la phrase complète “Il y a un koko dans la cuisine mais je n'y crois pas” est un jugement prétendant à la vérité, il y a contradiction. Le langage des objets et le métalangage sont utilisés de manière interchangeable (cf. 2.1.5). Il n'est pas certain que de tels paradoxes nous apprennent grand-chose !

**L'existence d'un jugement de vérité.** On entend dire : “Il n'y a pas de vérité” ou “Personne ne détient la vérité” ou “chacun a sa vérité”. Un exemple récent nous donne Joseph Ratzinger et Paolo Flores d' Arcais *Est-ce que Dieu existe? (Dialogue sur la vérité, la foi et l'athéisme)*, Paris, 2005. d' Arcais en tant que sceptique, affirme que la vérité est une illusion et immédiatement que ceux qui prétendent la posséder et la proclamer ne survivront pas à l'exposition au scepticisme. - La fermeté avec laquelle le sceptique de type d'Arcais exprime son jugement, au moins sans le dire, affirme qu'il est vrai que la vérité est une illusion. Le

sceptique affirme sans le dire ce qu'il nie. D'ailleurs, les sceptiques radicaux suspendent tout jugement et s'en tiennent à l'indécidable quant à l'existence ou non de la vérité. - Plus encore, d'Arcais emploie le terme d'illusion. Comment peut-il être si sûr qu'il y a illusion s'il ne met pas en avant la non illusion ? Celui qui juge une affirmation fausse ne peut le faire que s'il connaît déjà la vérité sur le sujet.

*Soit dit en passant*, l'axiome d'identité (ce qui est (ainsi) est (ainsi)) est le fondement de toute vérité inhérente au jugement. La révérence pour ce qui est et ainsi est présuppose l'honnêteté avec laquelle on aborde ce qui est et ainsi est.

### **2.2.4 Une évidence partielle**

Bibl. st. : J Hacking, *L'émergence de la probabilité*, Paris, 2002 (ou : *The Emergence of Probability*, Cambridge, 1975). Le thème est la "preuve factuelle" dans le contexte de *La logique du Port Royal* (1662). Il clarifie la distinction entre les preuves directes et ce que les témoins affirment à ce sujet : "Pour se convaincre d'un événement (...) on a fait attention à toutes les circonstances qui composent l'événement, tant internes qu'externes. J'appelle "circonstances internes" celles qui appartiennent à l'événement lui-même. J'appelle "circonstances externes" celles qui sont liées aux personnes dont le témoignage nous amène à accorder du crédit à l'événement. Nous abordons brièvement ces questions.

#### **Scénario.**

(1) Une personne pénètre sans méfiance dans une forêt dense. Au bout d'un certain temps, son nez perçoit des bouffées passagères ressemblant à l'odeur d'un feu de bois. Les premières odeurs, quasi imperceptibles, semblent s'intensifier. "C'est comme si, dans cette direction, quelqu'un avait allumé un feu de bois ou quelque chose comme ça". Note : On perçoit apparemment une partie d'un feu de bois. Ce qui représente une évidence partielle ou partiale. Le feu de bois est en partie directement donné.

(2) Soudain, la forêt devient plus lumineuse. L'odeur du bois brûlé devient très claire. Jusqu'à ce qu'une clairière dans la forêt se dévoile avec le bûcheron assis près d'un feu de bois. Note : L'ensemble du feu de bois brûlant est maintenant immédiatement donné.

C'est clair : les "conditions internes" du feu de bois sont directement observées à deux degrés d'évidence factuelle (donation phénoménale).

En comparaison. Hacking cite un texte de J.L. Austin, *Sense and Sensibilia* (1962) dans lequel il décrit les éléments de preuve qui fondent un jugement comme étant correct : (1) la terre montrant des traces ressemblant à celles de cochons, des seaux contenant de la nourriture

pour cochons, des grognements et des odeurs de cochons. Cette première preuve factuelle suscite un jugement : “(2) Jusqu'à ce que l'on aperçoive directement les animaux au coin de la rue. Cette deuxième évidence factuelle suscite un jugement : “Les voilà, les cochons !”.

Pas si nouveau. Hacking soutient - dans le sillage de M. Foucault (1926/1984) qui divise l'histoire culturelle en périodes séparées par des “lacunes” cognitives - que de telles preuves factuelles sont radicalement nouvelles dans la théorie de la connaissance. Pourtant, il lit Platon, dans l'allégorie de la caverne (10.2), les habitants de la caverne ne voient que les ombres de ceux qui passent et qui restent invisibles pour eux. Les ombres ressemblent à celles des humains et sont associées aux passants. Il s'agit d'une identité partielle. La différence est que les habitants de la grotte doivent renoncer à l'évidence totale mais la réaliser indirectement.

**Evidence partielle.** Hacking la qualifie de “signe” de l'ensemble de l'évidence. comme un “signe” de l'ensemble de l'évidence. Pas apparemment sur la base de faits “atomiques”, c'est-à-dire de faits sans relations (ne ressemblant à rien et ne se rapportant à rien). Ce qui est expérimentable dans un premier stade de perception est une partie d'un tout (système ou compréhension collective comme le disaient les scolastiques) qui n'est directement observable que dans un second stade. Une partie qui est essentiellement - et non par coïncidence - semblable et particulièrement liée à son ensemble.

**Probabilité.** Le livre de Hacking place la probabilité au centre. Appliqué ici : la partie directement expérimentée est le signe du tout et rend le tout (ou plutôt le reste) “probable”.

**Expériences antérieures.** Ce qu'il ne faut pas sous-estimer dans une conjecture basée sur une partie expérimentée, ce sont les souvenirs : ceux qui n'ont jamais senti le feu de bois, - ceux qui n'ont jamais connu les cochons verront la probabilité sur laquelle Hacking verra la probabilité sur laquelle Hacking insiste, la verra considérablement affaiblie. La ressemblance avec ce qui a déjà été perçu implique un “reconnaître” qui joue un rôle très décisif en jugeant probable la partie ou le tout qui n'a pas été directement expérimenté.

**Conclusion.** Ce ne sont pas des faits atomiques, mais des faits ressemblant ou liés à quelque chose d'autre qui sont la raison ou le fondement de la valeur de signe des sous-niveaux.

### **2.2.5. Cette particule est résumée.**

*La conscience est toujours la conscience de quelque chose. Ce qui se manifeste directement est l'objet de la première intentionnalité. Lorsqu'on en prend conscience, c'est l'objet de la seconde intentionnalité. Juger implique que quelqu'un dise quelque chose à propos de quelque chose ou de quelqu'un ; à partir d'un original, quelqu'un dit un modèle. Le jugement est donc toujours une forme de comparaison consciente ou inconsciente.*

*La vérité de jugement est régie par l'axiome d'identité "tout ce qui est (ainsi), (ainsi) est". La vérité et l'être obéissent aux mêmes axiomes.*

*Les preuves partielles renvoient, en tant que signes, à l'ensemble des preuves où les similitudes et les corrélations sont révélées....*